

ANNEXE 2 : CONSIGNES DE TRAITEMENT PRÉOPÉRATOIRE

1. MÉDICAMENT(S) À ARRÊTER AVANT L'INTERVENTION

- à partir du
- à partir du
- à partir du
- à partir du

2. MÉDICAMENT(S) À PRENDRE LA VEILLE AU SOIR

- àheures
- àheures
- àheures
- àheures

3. LE JOUR DE L'INTERVENTION

A jeun :

- Solides à
- Liquides clairs (= eau avec ou sans sirop, thé, café, jus de pomme - pas de lait, ni de pétillant) autorisés jusqu'à
- Pas de tabac
- Pas de chewing gum

Médicaments à prendre :

- àheures
- àheures
- àheures
- àheures

Date et cachet de l'anesthésiste :